



Deux pirates au Congo (sur un conte de Jean Mergeai)

Pierre Halen

► To cite this version:

Pierre Halen. Deux pirates au Congo (sur un conte de Jean Mergeai). Bibiane Tshibola Kalengayi. Écrire en français en Belgique et au Congo, 1, CELIBECO, 1997, Congo-Meuse. hal-01871450

HAL Id: hal-01871450

<https://hal.science/hal-01871450>

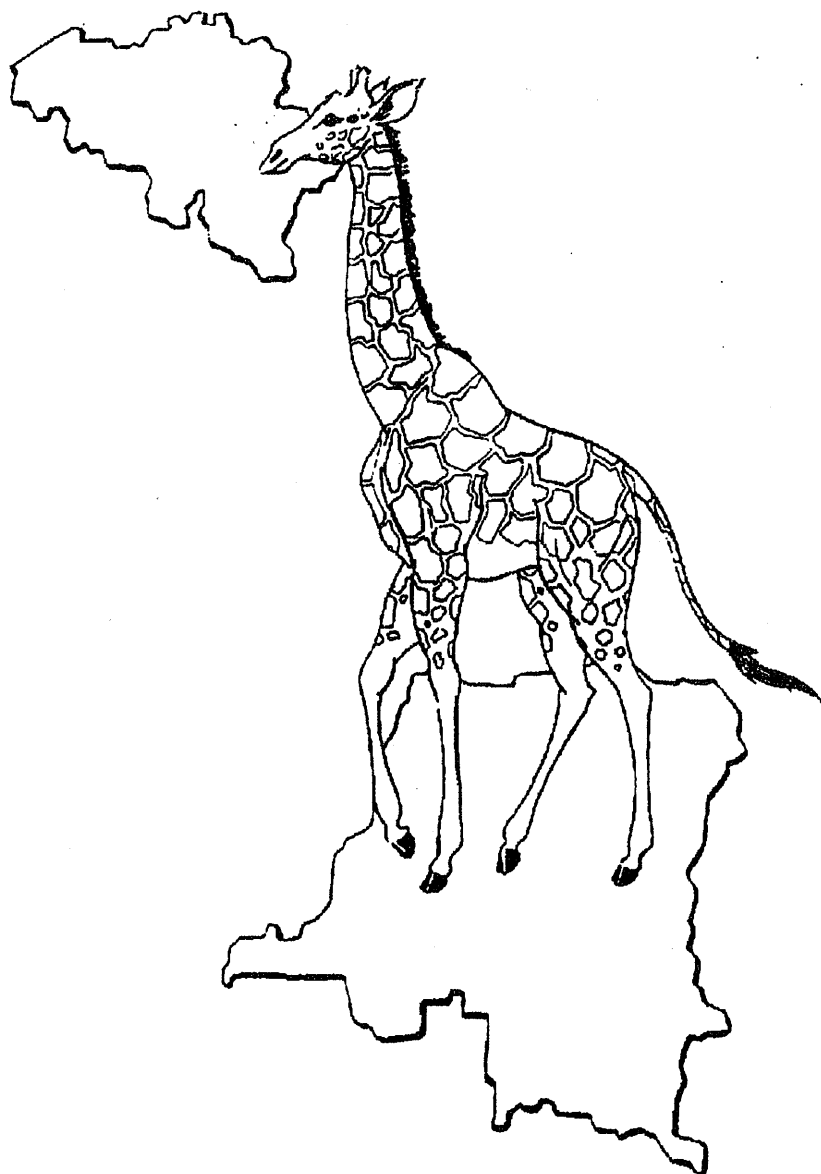
Submitted on 10 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONGO-MEUSE

ÉCRIRE EN FRANÇAIS EN BELGIQUE
ET AU CONGO



Publication annuelle - n° 1 - 1997

REVUE DES LETTRES BELGES ET CONGOLAISES
DE LANGUE FRANÇAISE

CONGO-MEUSE

Écrire en français en Belgique et au Congo

Numéro coordonné par
la R. S. Tshibola Kalengayi, Marc Quaghebeur,
Kangomba Lulamba, Annick Vilain,
Philippe Nayer, Jean-Pierre Roland,
Mutombo Kamanda Omoi et Mbala Kafiondo

Publication annuelle du **CELIBECO** (Mbujimayi) 1997

avec l'aide des Archives et Musée de la Littérature (Bruxelles)
de la Délégation Wallonie-Bruxelles à Kinshasa et
du Commissariat général aux Relations internationales
de la **Communauté française de Belgique**

Table des matières

Soeur Tshibola Kalengayi et Marc Quaghebeur	
Éditoriaux	7
Georges Ngal	
Littératures zaïroises	13
Mulongo Kalonda	
Influence des parlers locaux dans la narration zaïroise	25
Kangomba Lulamba	
Nouvelle orientation de l'esthétique africaine - le cas du roman	43
Les Littératures zaïroises d'écriture française	59
Silvia Riva	
Un merveilleux poème de l'eau (Lomami Tshibamba)	71
Cristina Marcone	
Ngombe ou le spectacle en noir et blanc (Mongita)	93
Soeur Tshibola Kalengayi	
De l'oral à l'écrit - le sort du conte (Nzuji Madiya)	109
Mutombo Kalanda	
Le discours parémiologique	125
Jacques Chevrier	
Fiche identitaire de Georges Ngal	141
Matala Mukadi Tshiakatumba	
Un itinéraire poétique parmi tant d'autres	149
Marc Quaghebeur	
Spécificités des lettres belges de langue française	159
Petelo Nginamau	
Lettres belges autour d'un idéal de régénération	179
Cristina Robalo Cordeira	
Bruges-la-Morte ou le démon de l'analogie (Rodenbach)	193
Michel Gilles	
Les deux sources de Mélisande (Maeterlinck)	205
Anne Neuschäfer	
Le long chemin de la reconstitution (Bauchau)	215
Jacqueline Blancart-Cassou	
Les premiers contes de Michel de Ghelderode	225
Pierre Halen	
Deux pirates au Congo (Sur un conte de Jean Mergeai)	235
Lema va Lema et Itsieki Putu Basey	
Le poème comme re-création (Achille Chavée)	249
Céline Scheinowitz	
Blessures et étouffement d'un poète (Quaghebeur)	265
Claudia Bianco	
L'Éphémère est éternel de Michel Seuphor	291
Lorand Szabo	
Tintin au Congo d'Hergé face à l'histoire	305
Mudimbe V. Y.	
Les Corps glorieux des mots et des êtres	317
Zana Aziza Etambala	
Le Blanc dans l'oeil du Noir (1885-1960)	349
Index	384

DEUX PIRATES AU CONGO (Sur un conte de Jean Mergeai)

par

Pierre Halen

Universität Bayreuth (Allemagne)

On sait que l'entreprise coloniale fut portée par des rêveries qui outrepassèrent les objectifs proclamés et les réalités sociologiques. Les missionnaires, en répandant la "Bonne Nouvelle", rêvèrent ainsi de "royaumes chrétiens" dont seraient absents les matérialistes et les athées. Quant aux États, ils entendirent faire des colonies, selon l'expression de J.C.C. Marimoutou, les "vitrines" exemplaires de la Nation ; sur ces terres "vierges", on aurait les coudées franches pour donner réalité aux vertus et aux valeurs nationales, en faisant abstraction des pesanteurs métropolitaines. En croyant pouvoir ainsi gommer un passé d'humiliation militaire, ce qui serait le cas de la France d'après 1870, ou restaurer une image antique, ce qui serait le cas de l'Italie mussolinienne.

En Belgique, outre les aspects missionnaires, on fut d'abord sensible à une autre utopie, celle d'un développement matériel dont le commerce serait à la fois le moyen et la fin : une non-nation de marchands pénétrerait, sous la bannière internationale, un espace destiné à entrer très vite, par la vertu du "Saint Travail" dont la Belgique était l'exemple, dans le "concert des Nations". Telle est la position, relativement isolée, d'un A.-J. Wauters, physiocrate positiviste et grand promoteur des menées léopoldiennes à ses débuts¹. Au fil des années, elle va se fondre dans une mouvance un peu plus large, incluant les partisans des missions, et où va rebondir la question nationale : le "Free State" disparaît au profit de l'idée d'une annexion territoriale qui, en réalité, ne se fera jamais, mais demeurera dans les esprits. Au tournant du siècle, les projets qu'on

¹ Voir e. a. WAUTERS, A.-J., *Le Royaume des éléphants. Journal d'un voyage au pays de l'ivoire*, Bruxelles, Office de Publicité, 1881, 108 p.

nourrit pour le Congo, se font progressivement plus nationalistes² : n'y a-t-il pas, entre ces deux territoires qui figurent au centre de leurs espaces respectifs, et dont les populations sont semblablement travailleuses, un destin historique du même ordre, celui d'être de jeunes nations et d'avoir des fleuves voués à "drainer les richesses" de leurs continents ? Un pas plus loin - c'est la grande époque de l'"âme belge" -, et la non-nation, bifide et neutre, devient nation : le "petit Belge" allait en remonter aux "Puissances". Après 1918, l'agression de l'Allemagne ayant définitivement consacré l'existence de la Belgique, d'aucuns parlent en Métropole d'un "Empire", rêverie qui se poursuivra, diffractée, jusqu'à l'"Expo 58".

A côté de ces rêveries collectives, des rêveries individuelles ont eu cours, qui leur donnèrent des configurations particulières, et parfois les contredirent. A cet égard, la littérature d'imagination, les fictions, constitue un matériau d'enquête irremplaçable : il garde la trace de ces histoires que tout un chacun se raconte et où tout un chacun se raconte en secret ou en public. Ce sont des instructions mentales, mais sans leur présence efficiente, on ne s'explique pas facilement certaines données réelles, qui échappent aux motivations rationnelles, et notamment économiques.

Châteaux en brousse

Un exemple particulièrement évocateur de ces réalisations est constitué par les "châteaux en brousse". De ces curieuses constructions, comme issues des contes de fée, vastes et pittoresques, décorées à l'ancienne mode européenne, il y en eut quelques-unes au Congo³.

² Voir notre étude : *Exotisme et antexotisme. Notes sur les écrivains antiesclavagistes en Belgique francophone (1856-1894)*, dans *Papier blanc, encre noire*, Bruxelles, Labor, 1992, T. I, pp. 35-53.

³ Notamment un "château-forteresse" à Dungu, à la frontière entre le Congo et le Soudan ; le "château Dierickx", juché sur la presqu'île de Mya-Lukemba à Bukavu ; le "Castle of Akhenaton", non loin de Rumonge au Burundi ; une

Leur incongruité en ces lieux est triple. Elle est d'abord culturelle, puisqu'il y a visiblement rupture, et rupture délibérément accentuée, entre le tissu de l'habitat congolais et colonial, d'une part, et ces éléments isolés, rapportés d'un autre espace géographique et même d'une époque éloignée. Elle est aussi idéologique, dans la mesure où leur édification suppose un autre projet que celui de la doctrine officielle⁴ : d'une part, elle signifie une volonté d'implantation à "demeure", de "peuplement blanc" définitif, qui n'a jamais suscité d'enthousiasme ni en Métropole, ni auprès des autorités coloniales ; d'autre part, elle signifie, par l'aspect "supérieur" de la forme, une domination sans la nuance d'un "service" et sans l'excuse d'une fonctionnalité ; enfin, par le "goût de l'ancien" dont elle témoigne et dont nous aurons à reparler, elle contrarie le projet du "Congo moderne", tellement sensible notamment dans les deux villes les plus importantes du pays. Enfin, cette incongruité est d'ordre fonctionnel, tant en ce qui concerne la phase de construction (eu égard aux moyens matériels et architecturaux disponibles) que la construction réalisée, dont on peut se demander à quoi servait sa configuration particulière. C'est qu'il

forteresse "flamande" au territoire de Dilolo-Matonga, pour les relégués kitawalistes ; une forteresse médiévale érigée dans les années 1888 à Basoko au confluent Congo/Aruwini, et d'autres qui restent à découvrir. Merci à Luc Tack, Roger Beun, Ann Van Malderen, Jean-Luc Vellut, pour leurs indications à ce propos. Nous serons reconnaissant à ceux qui voudront bien nous envoyer informations ou photographies concernant ces constructions ou d'autres semblables.

⁴ Doctrine qui fut surtout non doctrinaire, c'est-à-dire pragmatique, et qui connut des réorientations en conséquence, mais où l'influence de Pierre Ryckmans, à la fois comme théoricien et comme acteur, fut majeure : c'est l'idée d'un "colonialisme de service"; si elle ne parvint pas à triompher des réalités de l'exploitation économique sur lesquelles veillaient les lobbies métropolitains, elle parvint dans une certaine mesure à en limiter les dégâts et à mettre sur pied un dispositif de mise en valeur (de "développement") polymorphe, intéressant aussi les Congolais.

ne s'agit pas ici simplement ni de forteresses ayant à affronter de réels dangers militaires, ni de bâtisses luxueuses, vouées à procurer un certain confort à leurs habitants, et surtout destinées à témoigner du statut social et matériel de leurs détenteurs. En effet, il faut encore expliquer à la fois le côté "château" (reconstitution d'une architecture moyenâgeuse ou antique, décoration "flamande", etc.) et le côté "en brousse" (la situation délibérément isolée plutôt qu'en ville ou à tel carrefour important).

Du point de vue fonctionnel, ces constructions sont des sortes de lapsus, témoignant de phénomènes d'un autre ordre, psychologique, si l'on veut, et plus exactement identitaire. Qu'est-ce qui s'y abrite, en effet, sinon, un complexe qu'épingle une pertinente formule d'O. Mannoni : "l'âme populaire le sait en toute naïveté : le Blanc chez les Nègres, s'il échappe au danger d'être mangé, il devient roi"⁵, d'un côté, donc, le rêve de l'aventurier-roi⁶. De l'autre côté, l'angoisse d'être "mangé" ; cela qui peut me "manger", c'est l'Autre. Non pas le différent ou le divers, dont s'accommode souvent très bien le regard colonial, mais ce qui est Autre au sens fort du mot, ce qui échappe, de fait, à l'appréhension, et qui, pour peu que la situation perdure, semble échapper par sa nature même à toute perception rationnelle. (Cette situation qui perdure, c'est l'exotisme.) D'où la nécessité d'un réconfort psychologique et affectif, qui se marque par le recours à des énoncés (verbaux, alimentaires, vestimentaires, architecturaux) essentiellement réactionnaires, de repli sur une identité excessivement soulignée et artificiellement reconstituée, sinon inventée de toutes pièces, comme cela s'observe

⁵ Mannoni, O., *Psychologie de la colonisation*. Paris, Seuil, 1950, p. 11.

⁶ Voir e.a. : *Le Regard littéraire sur l'aventurier-roi en Indochine, de Malraux à Schoendoerffer*, dans Hue B. éd., *Indochine. Reflets littéraires*. Rennes, Presses de l'Université de Rennes, 1992, pp. 49-67. Voir aussi notre essai : *Le petit Belge avait vu grand. Une littérature coloniale*, Bruxelles, Labor, 1993, 397 p., coll. *Archives du Futur*, pp. 314-316.

communément encore aujourd'hui dans les comportements de groupes reconstitués dans une situation d'"immigrés".

Ces considérations nous entraînent au coeur même de la situation coloniale, du discours sur la "civilisation" et la "décivilisation", de ce qui établit les discriminations tantôt économiques, tantôt raciales, de ce qui, finalement, a orienté les comportements des différentes tendances à l'intérieur de la société et de ses projets. Deux catégories simples paraissent les régir : l'ouvert et le fermé. L'ouvert est la situation "normale" des individus et des collectivités toujours en renégociation : entre les sujets parlants, mais aussi entre le sujet et le paysage, circule une parole, s'échangent pragmatiquement des signes ; il y a toujours de l'altérité, et menace de conflits, mais toujours aussi la possibilité d'adaptations et d'ententes provisoires, de métissages. Le fermé est la situation "pathologique", celle où l'on n'a plus la possibilité ou le courage de négocier, où l'Altérité, celle du paysage ou celle des "cultures", apparaît comme une donnée opaque, menaçante et inaccessible ; la situation "fermée" est forcément anxiogène et détermine les comportements de repli pour les acteurs concernés - africains ou européens, peu importe -, bref une ethnisation.

De ce point de vue, le château est un signe ambivalent dans le paysage africain. D'un côté, comme demeure marquant un établissement, il ne contrarie pas la logique de l'ouvert, il la favorise même, lorsque son architecture comporte un point de vue surélevé permettant l'appréhension du paysage. Plus ambiguë est déjà la dimension somptuaire de l'édifice : certes, comme inscription sociologique, elle vise à l'intégration de son détenteur, en lui assignant une place dans la communication ; mais les signes de la richesse en font aussitôt une place défendue, une place forte, dont le signifié n'est pas seulement la situation sociologique et le pouvoir, mais aussi la volonté de s'y accrocher, de défier les forces qui pourraient l'en démettre. De l'autre côté, comme forteresse, le

"château" multiplie les remparts, approfondit les fossés, s'inscrit par des signes identitaires étrangers dans le paysage, revendique une autre origine pour son détenteur : il s'exotise en exotisant ce qui l'entoure, et littéralement s'enferme en cultivant une intériorité qui se traduira par le "goût de l'ancien" dans la décoration. Pour reprendre une formule de Jean Baudrillard, le château dit à la place de son propriétaire : "je ne suis pas celui qui est actuellement, ça c'est l'angoisse, je suis celui qui a été".

Ailleurs qu'en Ardenne

Venons-en à la "littérature d'imagination" et à l'une des traces littéraires que ces "châteaux en brousse" ont laissées dans les mémoires. Il s'agit d'un conte de Jean Mergeai, autrefois magistrat colonial. Il est tiré du recueil *Ailleurs en Ardenne*⁷ et s'intitule : *Un Château dans la brousse*. Le narrateur, qui évoque d'abord son enfance ardennaise, se présente comme agent sanitaire en début de carrière à Lusambo. Affecté au territoire de Lubefu, il se laisse conter la vie d'un "ancien", le "père Maillard", aujourd'hui établi dans cette région où il vit du "commerce de traite" avec les Africains⁸. Ce Maillard, lui dit-on, s'est enrichi dans divers trafics et s'est fait construire, en un endroit reculé, une demeure seigneuriale : "C'était bel et bien un château. / Et quel château ! Il avait l'air, dans son isolement farouche, plus château que nature" (p. 19) ; et encore :

⁷ *Ailleurs en Ardennes, Récits*, Duculot, 1984, 153 p.; pp. 19-33.

⁸ Des précisions que l'auteur a bien voulu nous accorder - qu'il en soit ici vivement remercié -, il ressort que la nouvelle s'inspire de faits et de personnages réels, même si les noms ont bien entendu été transformés. Le château "réel" se trouvait à Pania Mutombo.

"- Un château ? m'exclamai-je.

- Oui , un château tout ce qu'il y a de plus château. Un vrai avec une tour et une grande porte majestueuse et des rangées de fenêtres qui en imposent. Mais ce château, il ne l'a jamais occupé [...] une sorcière du coin lui dit que s'il passait une seule nuit dans ce lieu maudit, il n'en aurait plus que pour quelques jours à vivre." (p. 24)

S'ensuit l'accomplissement mystérieux de cette prophétie, non pas sur la personne de Maillard, trop africanisé pour ne pas respecter les tabous, mais sur celle d'un jeune homme surnommé "Tarzan", le fils d'un colon entrepreneur. Enfant gâté qui s'est brouillé avec son père à la suite de frasques diverses, "Bwana Tarzan" cherche de l'argent facile et s'est laissé dire que le Château de Mulubulu recelait encore des diamants que Maillard n'était pas allé y reprendre. Bravant l'interdit que le narrateur avait quant à lui respecté, il passe deux nuits dans le bâtiment en ruine, sans trouver de diamants ; il quitte les lieux mais, au tournant, la mort l'attend, dans un accident de voiture inexplicable qui laisse sains et saufs les deux travailleurs congolais qui l'accompagnent mais qui avaient refusé de dormir dans la bâtisse.

Ce conte équatorial s'écarte moins qu'un tel résumé le laisse penser de la ligne suivie dans l'ensemble du recueil, ligne qui prolonge elle-même la tradition des récits consacrés à l'"Ardenne mystérieuse" ; le lien est fait notamment entre le respect qu'inspirent les châteaux dans l'une et l'autre régions. Mais ce *Château dans la brousse* mérite aussi un examen en soi, et dans un rapport avec la situation coloniale qu'il se donne d'ailleurs la peine d'évoquer bien au-delà des nécessités fonctionnelles du récit. Observons d'abord que le renvoi à l'Ardenne souligne l'inscription identitaire métropolitaine du narrateur, nonobstant sa double protestation d'affection pour le pays congolais ("l'immense pays fascinant où j'ai passé les plus belles années de ma vie", p. 19) et de généreux dévouement à l'égard de ses populations, deux données qui caractérisent un "colonialisme de service" par contraste avec d'autres tendances

identitaires coloniales⁹, comme l'impérialité, ou comme le discours africain (se déclarant africain et non plus européen) qu'incarne à sa manière le personnage de Maillard, d'emblée situé dans l'ordre du bizarre ou de l'étrange. Dans le même ordre d'idées, notons ensuite que l'anormalité de la construction elle-même, son aspect culturellement déplacé et peu justifiable par des raisons pratiques ou positives, se retrouve dans le genre littéraire d'un récit fantastique fait d'allusions au merveilleux.

Le personnage de Maillard met le narrateur mal à l'aise : c'est qu'il incarne une rupture dérangeante à l'intérieur du continuum qui est censé être la règle entre la "Patrie" et ses "enfants", rupture qui fut par ailleurs largement refoulée à la fois dans l'ordre du discours, puisque le système ne la prévoyait pas, et dans celui de la société coloniale, qui compta de tels personnages parmi ses exclus. D'où, dans leur évocation par les romanciers coloniaux d'identité métropolitaine, à la fois une suspicion, voire un accablement sous les traits négatifs, et un trouble : ces personnages cachent quelque chose, il y a sûrement une raison derrière tout cela, une vérité qu'il faut dégager, ce n'est pas pensable autrement. A cet égard, le roman *Kufa* de Henri Cornélus (1954), réputé anti-colonialiste, rejoint le plus conformiste *Kitawala* de Léon Debertry (1953) : qu'un Blanc choisisse de "rester", et voilà mise en question toute une représentation du monde, et voilà surtout l'obligation de le présenter comme un "négrifié" ou un "négriphile". En peignant Maillard sous les traits d'un trafiquant louche, traitant avec les indigènes (les "factoriens", plus souvent Grecs et Portugais que Belges, étaient aussi suspectés, au-delà des atteintes au "prestige" que constituaient leur mode de vie, d'abus plus matériels envers les Congolais), vivant dans un "capharnaüm" entouré de son "harem", témoignant d'un caractère pour le moins peu sociable, l'auteur accuse les traits

⁹ Cfr. *Le petit Belge avait vu grand...*, op. cit., p. 20.

négatifs. Il leur ajoute une donnée d'autant plus significative qu'elle est présentée comme légendaire :

"Il était arrivé au Congo au début du siècle, avant que l'État indépendant du Congo fondé par le roi Léopold II ne devienne la colonie de la Belgique. Sur ses débuts, on ne savait pas grand-chose de sûr. On racontait qu'il avait fait le coup de feu contre des bandes d'esclavagistes. Il s'était beaucoup intéressé au diamant [...]" (p.23).

Tout l'héroïsme épique attribué par le discours officiel à l'E.I.C. n'empêche pas une sourde mémoire de fonctionner : c'est une époque dont on sait "quelque part" qu'elle fut condamnable et qu'on doit travailler à faire oublier. Maillard, en 1951, a donc la septantaine, et un demi-siècle d'Afrique : c'est un dinosaure, déplacé dans le temps, ce qui est une autre façon de rejeter les choix qu'il incarne. Son âge n'est cependant pas souligné par le narrateur, plutôt son aspect de "véritable aventurier", dont les yeux font "penser à ces pirates intrépides, toujours prompts à l'abordage, dont [avaient été] peuplés [s]es rêves d'enfant" (p.25).

L'auteur, en signalant ainsi la fascination et en même temps la répulsion qu'éprouve le narrateur, parvient à éloigner Maillard dans un non-lieu légendaire, tout en ravivant la double séduction qu'exerce son modèle : la séduction exotique de l'aventure et la séduction identitaire de l'implantation africaine. Ne fallait-il pas être un "pirate" pour oser la rupture qu'il représente ? Mais, d'autre part, l'ancien magistrat colonial ajoute des détails qui se souviennent plus précisément d'une réalité vécue : Maillard, petit commerçant qui s'est construit un "monumental bureau", est aussi "un maniaque de la machine à écrire. Il s'acharne à envoyer des plaintes, des récriminations, des accusations à toutes les autorités de la Colonie et de la Métropole" (p. 23, voir aussi p. 25). Ce trait rappelle la situation particulièrement coincée du "colonial", acteur social sans capacité politique reconnue, subissant et devant faire subir aux autres

une loi imposée depuis des sphères qui lui semblent très lointaines mais qu'il honore néanmoins, en dépit de ses aptitudes à l'héroïsme épique, de rageuses révérences épistolaires.

C'est donc un pirate petit-bourgeois qui est le bâtisseur de ce château hors-norme. Demeure inhabitable, maudite par une "sorcière africaine". Inhabitable parce que déplacée ? ou parce qu'elle est un non-lieu, un lieu qui - idéologiquement, politiquement - ne peut pas exister, sinon en rêve, et qui serait l'implantation africaine. Que la malédiction soit prononcée par l'Afrique, c'est peut-être aussi une manière d'ajouter, à la dénégarion qu'énonce le régime belge, une condamnation congolaise à caractère un tant soit peu national : la seconde légitime ainsi la première, qui s'énonce tantôt au nom des intérêts belges, tantôt au nom des intérêts indigènes, mais toujours conçoit la présence européenne comme provisoire. Le transfert qui impute à un autre acteur social - les indigènes, ces bien nommés, aussitôt présentés comme un Autre mystérieux - la responsabilité de la malédiction assure ainsi la naturalisation d'une position idéologique initiale qui était tout sauf "naturelle" : le refus d'une implantation à demeure.

D'un pirate à l'autre

Que tirer déjà de ce conte de Jean Mergeai ? L'auteur, d'une certaine manière, prend le relais du bâtisseur lorsqu'il édifie un monument littéraire en souvenir de ce monument architectural, même si, en même temps il semble condamner l'entreprise de se bâtir un château en Afrique. Pourquoi réveiller le souvenir d'une chose condamnable ? D'une part, l'écrivain se souvient sans doute d'une interrogation éprouvée à l'époque de faits racontés : c'est la tentation, aussitôt écartée, de céder au fantasme de l'aventurier-roi et, par ailleurs, au rêve d'une implantation africaine qui mettrait fin à la difficile situation identitaire du "colonialiste de service" en lui

permettant de couper les amarres vis-à-vis de la Métropole et des obligations artificielles du "prestige".

Mais, d'autre part, si l'on tient compte de la date de publication du recueil, une autre lecture est possible. Ce texte a été édité en 1984, près d'un quart de siècle après l'indépendance congolaise et à l'heure où le bilan devenait possible et nécessaire : il appartient à une nouvelle génération d'écrits belges sur l'Afrique centrale, après une période qui avait été marquée soit par le silence, soit par le tiers-mondisme¹⁰. Dans ce contexte, il est inévitable que le château représente aussi autre chose : non plus une donnée particulière de la société, la tendance africaine rejetée non sans trouble par la tendance "colonialiste de service", mais l'ensemble de l'entreprise coloniale, figurée par une construction incongrue, attirante par certains côtés, mais en définitive jugée irréaliste et inhabitable. Les aspects douteux de la personnalité de Maillard, et surtout la dimension matérielle de ses trafics, le comportement présomptueux et immoral de "Tarzan", apparaissent dès lors comme un jugement a posteriori sur le colonisateur, tout en laissant certains coloniaux, figurés par le narrateur et son interlocuteur de Lubefu, en position de témoins "neutres". S'éclaire aussi d'une autre manière, dans cette perspective, la condamnation du château par une assez vague sorcière africaine de l'endroit, figure abstraite de la nation congolaise. Rien ne vient cependant suggérer que le mal viendrait de cette dernière. Ni de Maillard, qui avait sagement renoncé à son rêve de châtelain, qui avait donc su négocier avec le pays pour s'y établir dans la durée. Il vient plutôt de "Tarzan", fils indigne du colon, enfant gâté persuadé que l'Afrique n'est que le lieu d'un enrichissement facile, sourd aux indications qui lui viennent à la fois des Africains et des coloniaux

concernant le château ; il a, en outre, enlevé l'épouse d'un colonial

¹⁰ Voir notre étude : *Le Congo revisité. Une décennie de bandes dessinées belges (1982-1992)*, dans *Textyles*, n° 9, 1992, pp. 365-382.

avec la même violence que celle qu'il déploie pour les diamants : c'est aussi un africain, mais sur le mode de l'"Africain blanc", au contraire de Maillard qui s'est "indigénisé".

Aussi bien, le conte de Mergeai semble résumer à sa manière l'histoire politique : il y a eu un "accident", dont sont sortis indemnes les travailleurs congolais, mais non cette espèce particulière de "Tarzan", arrogante et sotte, qui a mérité, si l'on peut dire, la mort qui lui a été infligée par l'Afrique "profonde". Maillard-le-pirate, en comparaison, est un personnage plus folklorique que dangereux, et la confrontation des modèles rivaux s'exerce plutôt entre les deux générations de la "relève", celle de "Tarzan" et celle du narrateur (où il est sans doute permis de voir un écho des tensions qui opposèrent le milieu des colons à celui des administrateurs et autres magistrats).

Quant aux populations congolaises - sinon le fait que, n'ayant commis aucune faute, les travailleurs africains sont sains et saufs -, elles semblent certes relativement absentes d'un récit qui met l'accent sur les débats intérieurs du milieu colonial. Mais c'est précisément cette relative absence, cette façon que "Tarzan" a de ne pas tenir compte des habitants (y compris, d'ailleurs, des habitants européens), en quoi consiste le mal : de la sorte, cette relative absence est en réalité une forme de présence, celle d'un acteur indéterminé, mais essentiel et assurément puissant, du récit.

Une autre donnée enfin peut être observée. Le récit de Mergeai apparaît bien notamment par sa situation dans ce recueil-là, comme un conte fantastique. Que rien ne soit, par ailleurs, expliqué dans la mort de "Tarzan", et qu'on laisse ainsi planer le doute sur l'éventualité d'une intervention occulte, c'est assez pour satisfaire au critère de l'hésitation proposé par Todorov pour le genre fantastique. Mais l'essentiel n'est peut-être pas là : en réalité, tout en faisant intervenir une dimension fantastique, l'auteur écrit contre deux irrationnels : celui qu'incarne Maillard et, plus dangereux, celui qu'incarne "Tarzan". Le réalisme du narrateur, sa façon de tenir à

bonne distance l'aspect légendaire des données en reculant vers l'enfance, même son recul conventionnel devant l'effectivité de la malédiction, tout lui permet de s'accrocher à une vision "normale", rationnelle et "positive", comme eût dit Hellens, d'un monde où l'action a un sens, où le jugement est possible, où la négociation est nécessaire. Ce que le narrateur attaque en son récit bref, ce sont deux fantasmes de royauté qui sont deux modes de la "piraterie" : celui de l'"aventurier-roi" et celui du "roi de la jungle". C'est un champion du pragmatisme et du réalisme honnête, protestant, longtemps après les faits, de sa bonne volonté autant que de sa relative impuissance à modifier une histoire qui lui a, désormais, échappé.